

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 11 (1935-1936)
Heft: 10

Artikel: Un vœu pour 1936
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un vœu pour 1936

Le terme « cadres » a de nombreuses acceptions, mais il désigne avant tout un ensemble de militaires pourvus de grades et qui *encadrent* une troupe. Ce sont eux qui en temps de paix, officiers et sous-officiers, instruisent au même titre les hommes, les forment au service, les préparent à la guerre. En campagne, ils dirigent les armées et au combat, ils doivent par leur exemple et leur influence, entraîner les troupes. De là probablement le vieil adage: « Tant valent les cadres, tant valent les troupes. »

Avant d'entrer dans le vif d'une question qui tient certainement à cœur tous les sous-officiers en général et spécialement ceux de notre armée, bien que par modestie ils ne veuillent pas toujours l'avouer, il nous a paru nécessaire de formuler ces quelques définitions qui, ayant pour but de situer la sphère dans laquelle évolue notamment le corps de sous-officiers, permettront de mieux faire comprendre ce qui va suivre.

On doit reconnaître malheureusement dans notre pays que la grande majorité des cadres — formée par les sous-officiers — c'est-à-dire celle qui est matériellement la plus intéressante, celle dont le moral doit être particulièrement ménagé, est justement trop souvent celle dont la défense, sous certains rapports, est la plus négligée. Nous laisserons de côté tout ce qui se rapporte à l'instruction même de nos cadres inférieurs pour ne traiter ici qu'un état de choses actuel ayant une grande influence dans l'exercice d'un commandement subalterne.

Ce que l'on reproche généralement à nos caporaux et sergents — pour ne prendre que les sous-officiers inférieurs —, c'est un manque d'autorité, un manque de poigne et d'ascendant sur leurs subordonnés, mais on oublie aussi qu'ils n'en sont responsables qu'en partie du fait que rien dans leur silhouette ne permet de les reconnaître pour les chefs que l'on veut qu'ils soient. Ce qui revient à dire que leur tenue actuelle est nettement insuffisante pour les distinguer de la troupe qu'ils ont à commander.

Dans notre armée de milices, l'officier — comme le sous-officier, du reste — sort du rang, il a passé par tous les échelons, mais le jour de sa promotion au grade de lieutenant, on en a fait un autre homme, un vrai chef non seulement par la formation technique et morale, mais encore par l'allure. En saurait-on prétendre autant du simple caporal? Mille fois non et ceci pour une seule raison: on l'a élevé, dans la mesure du possible, à la hauteur de sa tâche technique, on lui a appris à commander, à prendre des attitudes énergiques et viriles, mais ce stage terminé on ne lui a remis qu'une simple « mèche » pour la manche, un ruban pour le col en lui disant: vous êtes maintenant un chef, retournez à votre unité avec tout le prestige que vous confèrent les insignes de votre grade.

C'est presque envoyer un soldat au combat avec un fusil non chargé en lui recommandant de se battre courageusement!

Pourtant ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on s'accorde à reconnaître que nos sous-officiers doivent avant tout leur peu de prestige et d'autorité sur la troupe au manque de panache indiscutable de leur équipement; malgré cela qu'a-t-on fait? Rien, ou si peu qu'il est presque risible de mentionner l'introduction du célèbre galon au col de la tunique, dont on ne pouvait déceimment pas attendre un résultat tangible. Ce qu'il faut à nos sous-officiers, du caporal à l'adjudant, si nous voulons que leurs grades soient respectés par la troupe comme

ils devraient toujours l'être, c'est un équipement qui les rapproche de l'officier: la casquette, la culotte et les jambières de cuir.

On ne devrait jamais oublier que tout soldat a son amour-propre, un gradé d'autant plus, et que cette petite faiblesse peut et doit être exploitée aussi judicieusement que possible. Un exemple fort courant tend à prouver combien le sous-officier a conscience de son manque de prestige et combien il cherche de lui-même par de petits trucs bien innocents à se distinguer de ses subordonnés: à l'école de recrues, lorsqu'il est prévu de l'école de soldat à l'ordre du jour et que la tenue des sous-officiers n'a pas été formellement prescrite, on peut le parier en cent que ceux-ci se rendront sur la place d'exercice sans cartouchières, ni fusil, bien que les recrues en soient elles-mêmes équipées. C'est un geste typique qui est souvent mal interprété et qu'on attribue en général à la paresse de prendre l'arme et de la porter, alors qu'en réalité le mobile en est tout autre. En effet, il ne faut pas voir autre chose dans ce geste que l'intention du sous-officier de montrer à la recrue que son chef de groupe est un personnage plus important que son aspect extérieur ne le laisse supposer et que sur le terrain militaire, il existe entre elle et lui une différence appréciable.

Le simple soldat lui-même qui n'a pourtant pas à soutenir le prestige d'un grade aime à être convenablement vêtu et si l'on rencontre assez fréquemment — surtout en Suisse romande — des militaires qui se promènent nu-tête pendant leurs heures libres, le bonnet de police négligemment passé au ceinturon, il ne faut pas s'en étonner, car sans aucun parti-pris on doit reconnaître que cette coiffure n'a vraiment rien de bien seyant, du moins dans notre pays; de là à conclure que si elle n'est pas du goût du simple soldat, elle le sera encore moins de celui du caporal ou du sergent, il n'y a qu'un pas, et ceci, avec les motifs invoqués précédemment, nous incite à formuler vigoureusement le vœu que l'an 1936 soit enfin celui du rééquipement de nos sous-officiers qui s'impose de façon urgente si l'on veut bien leur donner un peu de ce prestige sans lequel un commandement — quel qu'il soit — ne saurait s'exercer avec tout le succès désirable.

C'est rendre hommage à leur discipline que de constater que jamais encore nos sous-officiers n'ont réclamé une amélioration de leur tenue, mais c'est aussi un devoir pour leurs supérieurs, que de se préoccuper de cette importante question et de forcer l'attention des autorités compétentes.

E. N.

Les vandales à l'œuvre

Il était dit que Genève, pourtant déjà si rudement atteinte en sa réputation au cours de l'année écoulée par les cabrioles de son gouvernement rouge, ne terminerait pas celle-ci sans qu'un nouveau scandale ne vienne ajouter à sa honte.

L'abject attentat commis contre le monument érigé au Parc Mon Repos en pieux souvenir des soldats morts pour la patrie est une action que la plume et la parole sont autant l'une que l'autre, impuissantes à qualifier assez basement et qui provoque un tel dégoût qu'on préférerait s'abstenir d'en parler.

C'est ce qu'a si bien compris l'Union des Sociétés patriotiques de Genève en organisant aussitôt un pèlerinage à Mon Repos, où une foule émue et recueillie vint spontanément laver l'injure faite à nos chers disparus. Des fleurs, un défilé tête-nue, pas de vains discours, un silence plus écrasant pour les fautifs que le pire réquisi-